

**C3807 - Book a Bike Moto Club  
M Laurent Véray**

Paris, le vendredi 17 octobre 2025

Monsieur le Président,

La Fédération Française de Motocyclisme vous confirme l'enregistrement de l'agrément du site de pratique suivant :

**Terrain éducatif Book a bike (17-193)  
Saint Girons d'Aiguevives (33920)  
Activités éducatives tout terrain**

Pour la (les) période(s) suivante(s) :

**Du 17/10/2025 au 17/10/2029 : Période de l'agrément FFM.**

Nous vous rappelons en outre que les pilotes bénéficient des assurances attachées à la licence FFM sous réserve que :

- Le Moto-Club soit affilié pour la ou (les) saison(s) en cours ;
- L'assuré soit titulaire d'une licence FFM valide pour l'année en cours ;
- Les entraînements aient lieu pendant les heures d'ouverture du site ;
- Les entraînements n'aient pas lieu de nuit, sauf autorisation préalable délivrée par la FFM ;
- Les entraînements soient réservés exclusivement aux motos, side-cars et quads ;
- Les entraînements se déroulent conformément aux Règles Techniques et de Sécurité édictées par la FFM et dans le respect des dispositions prévues par l'agrément fédéral.

Les garanties cesseront à compter de la date du retrait de l'agrément ou au terme de la période mentionnée ci-dessus.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos salutations respectueuses.

**Hubert MARQUE**

Directeur des sports et de la réglementation

P/O  74 Avenue Parmentier  
75011 PARIS  
01 49 23 77 00  
ffm@ffmoto.com  
ffmoto.org 

Copie(s) : Ligue du Moto-Club : Nouvelle Aquitaine